

OPÉRATION PONCTUELLE
"JOURNÉE D'INTÉGRATION DES 6ÈMES AU PARC MYSTERRA DE MONTENDRE"
AU TITRE DES TRANSPORTS PARASCOLAIRES

Quatrième commission :
Infrastructures, Numérique, Mobilité et
Bâtiments

COMMISSION PERMANENTE
du 22 septembre 2023

DELIBERATION
N° 2023-09-22-112

La Commission Permanente du Département réunie à Saintes, le 22 septembre 2023 à 14h30, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant l'opération « Journée d'intégration des 6^{ème} » prévue au Parc Mysterra à Montendre le 28 septembre 2023, dans le cadre du dispositif « Territoire Éducatif Rural » de l'Education Nationale,

Considérant que cette journée a pour vocation de renforcer le sentiment de cohésion et de solidarité des collégiens de 6^{ème} grâce à leur participation à des activités de sensibilisation et à des ateliers de producteurs locaux,

Considérant l'intérêt de soutenir cette initiative en organisant et en finançant le transport de 185 élèves des collèges de Montlieu-La-Garde, Saint-Aigulin, et Montguyon,

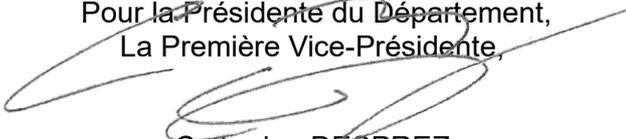
Considérant une dépense estimée pour le Département à hauteur de 1 000 € Toutes Taxes Comprises,

Considérant l'avis favorable de la 4^{ème} Commission du 4 septembre 2023,

DECIDE de prendre en charge l'organisation et le financement du transport de 185 élèves de 6^{ème} dans le cadre de l'opération « Territoire Éducatif Rural » dans la limite de 1 000 € Toutes Taxes Comprises.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,


Catherine DESPREZ